

## Interview de Thomas Egger, candidat pour le Conseil national



*Thomas Egger, vous êtes directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB). Que fait cette organisation ?*

Le SAB travaille sur tous les dossiers politiques importants qui se rapportent aux régions de montagne. Il couvre tous les domaines ayant un impact territorial, c'est-à-dire de la politique agricole, jusqu'aux résidences secondaires. Nous analysons ces dossiers par rapport à leurs effets sur les régions de montagne et prenons ensuite position. En plus, nous faisons des propositions. Ainsi, la flexibilisation de la politique forestière, le doublement des contributions fédérales pour les parcs d'importance nationale et le maintien du monopole résiduel de la Poste sont des idées que nous avons lancées avec succès.

*On dit que vous disposez d'un excellent réseau à Berne et que vous êtes un des lobbyistes les plus efficaces...*

Je travaille étroitement avec les Parlementaires fédéraux, l'administration fédérale et de nombreux partenaires potentiels. Je suis, entre autres, secrétaire général du Groupe Parlementaire Montagne. Dans cette fonction, je fournis constamment des informations aux Parlementaires sur les dossiers importants et je planifie avec eux des interventions politiques. Durant la session je me rends régulièrement au Palais fédéral pour des échanges personnels. En plus, je suis en contact permanent avec l'administration fédérale, ainsi qu'avec d'autres organisations qui nous sont proches. Je suis aussi membre de plusieurs organismes importants, tels que le Conseil pour l'organisation du territoire (COTER - organe consultatif du Conseil fédéral en matière de développement territorial et de politique régionale) et de la Commission politique économique de la Fédération Suisse de Tourisme.

*Quel est votre succès le plus important réalisé jusqu'à présent ?*

Personnellement, j'estime que le plus grand succès accompli concerne la création du fonds d'infrastructures. J'ai réussi à insérer une enveloppe de 1,6 milliard de francs pour les routes principales des régions de montagne. Ces routes principales sont extrêmement importantes pour la desserte de nos stations et villages de montagne. La Confédération s'était lentement désengagé de ce domaine. Même les cantons ne croyaient plus qu'il serait possible d'augmenter les moyens financiers. Mais grâce à un lobbying intelligent, je suis parvenu à convaincre de nombreux partenaires, quant à l'importance de ces routes principales. Cela a permis de mettre davantage de moyens financiers à leur disposition pour assurer leur entretien.

*Est-ce que vous avez aussi du faire face à des échecs ?*

Malheureusement nous avons perdu la votation sur la « Lex Weber ». J'étais l'une des rares personnes qui ai souligné le danger que représentait cette initiative populaire. Mais il n'était pas possible de mobiliser assez d'organisations et de personnes pour contrer cette initiative. Mener une campagne sans argent, c'est quasiment impossible. Et nous avons finalement perdu...

*Depuis, la loi d'application de la « Lex Weber » a été élaborée. Quelle est votre appréciation sur le sujet ?*

J'ai eu l'occasion de siéger dans le groupe d'experts qui a élaboré l'ordonnance et la loi d'application. Et je peux dire aujourd'hui que nous avons réussi à influencer positivement cette législation. Les principaux éléments à relever sont : la garantie du bâti, la possibilité de construire de nouvelles résidences secondaires exploitées touristiquement, la possibilité de financer des hôtels par la vente de résidences secondaires, ainsi que l'autorisation de transformer d'anciens bâtiments agricoles, situés dans les centres urbains, en résidences secondaires, afin de les maintenir et de conserver le paysage bâti. C'était dur d'y parvenir, mais cet engagement en valait la peine.

*Et maintenant, qu'est-ce qui se passe avec cette loi sur les résidences secondaires ?*

La loi répond pour la plus grande partie à nos attentes. Mais si elle nous satisfait, ça veut dire, en contrepartie, qu'elle ne plaît pas du tout aux initiants. Il est fort probable qu'ils vont lancer un référendum. Dans ce cas, nous serons appelés à voter en 2016. Si cela devait se confirmer, nous espérons pouvoir compter cette fois sur le soutien de nombreux partenaires et surtout sur la population. J'espère que les votants auront entre-temps compris que cette initiative engendre de nombreux effets néfastes.

*On le sent très bien, vous êtes déjà très impliqué dans la politique fédérale. Qu'est-ce qui vous motive à vous lancer dans la course au Conseil national ?*

Jusqu'à présent j'ai pu tirer les ficelles derrière les coulisses. Ce serait une suite logique de vouloir siéger au sein du Conseil national, afin d'influencer les dossiers depuis l'intérieur. Beaucoup de choses sont décidées dans les commissions, ainsi que dans les fractions. On peut avoir encore une plus grande emprise, lorsque l'on participe directement aux débats.

*Est qu'un mandat de Parlementaire est compatible avec votre fonction de directeur du SAB ?*

Oui, bien sûr. Comme vous l'avez constaté, je travaille de toute façon déjà sur la plus grande partie des dossiers traités au sein des chambres fédérales. Je pourrais donc créer des synergies, afin d'être actif dès le premier jour de session. Si je suis élu, je réduirai mon temps de travail au SAB et engagerai un collaborateur supplémentaire.

*Une dernière question critique : jusqu'à présent vous n'étiez affilié à aucun parti politique. Pourquoi cette candidature au CSPO – les Jaunes ?*

Si j'analyse la situation au niveau du Parlement fédéral, je suis d'avis qu'il faut renforcer le milieu bourgeois. C'est à partir du centre que l'on peut mener une politique constructive. Si je regarde la situation particulière en Valais, liée à l'obtention d'un huitième siège, je suis convaincu que c'est le CSPO – les Jaunes qui doit l'obtenir.